

## ÉDITO

Il est beau, il est tout chaud le premier Jornalet de l'année. Formule un peu spéciale puisque nous accueillons avec plaisir les vœux du maire dans nos pages.

Cette synthèse de l'année proposée par M. Jalabert et qui complète son discours du 20 janvier sur notre commune ne manquera pas de vous intéresser.

Il nous a paru logique plutôt que de multiplier les distributions dans nos boîtes de réunir le tirage du Jornalet et les vœux du maire dans ce numéro.

La section patrimoine tient ses promesses avec un nouvel article où elle nous propose la découverte d'une clochette retrouvée sur les fouilles de notre village et exposée au musée.

L'hiver semble vouloir nous épargner, en espérant qu'il ne se soit pas trompé de mois. Doit-on s'en inquiéter ? le sujet de la météo est l'un des plus abordés lors

de brèves discussions, dans la rue, chez les commerçants. Voici un extrait qui me semble intéressant, il s'agit du bilan météo de l'hiver 1973/1974 :

« L'hiver est encore plus doux que le précédent - aucune période de temps froid n'est observée - les températures restent presque constamment au-dessus de la moyenne - en revanche, les tempêtes sont fréquentes et parfois très violentes. 16 janvier : les vents se déchaînent sur la moitié Nord et d'une façon générale sur toute l'Europe du Nord - les rafales atteignent 172 km/h... 6 février : 2<sup>ème</sup> tempête ; pratiquement aussi violente que la précédente - on enregistre 185 km/h à Granville... 11 février : 3<sup>ème</sup> violente tempête... » ; j'arrêterai là ces citations car ensuite il a neigé en mars à Montpellier en 1974.

*Rémi Moreda.*



L'Aude  
MONTSERRET - La Rue de la Tour

## AU SOMMAIRE

Édito.....	p. 1
Photo d'archive .....	p. 1
À votre Service .....	p. 2
Le Coin des Connectés .....	p. 2
Cueillette Sauvage .....	p. 3
Et si l'on parlait de cloche ?.....	p. 4
Fête du Vin Nouveau .....	p. 6
Théâtre .....	p. 6
Noël des enfants .....	p. 6
Coeur Origami.....	p. 7
Lisez le Bonheur .....	p. 8
Le Coin des Délices .....	p. 8
Agenda.....	p. 9
Les rendez-vous musique .....	p. 9
Voeux du Maire du Samedi 20 Janvier 2012.....	p. 10

# A VOTRE SERVICE

*Pour faire bonne impression*  
**1 seule adresse**  
**mic imprim'**  
 www.wix.com/micimprim/fr  
**06 49 76 66 01**  
 mailrepro@yahoo.fr  
**Ateliers sur Marseille**  
 Flyers - Cartes  
 Livres - Affiches  
 Billeterie - Plaquettes

**PIERRON LILIANE**  
 Ménage et entretien  
 de vos logis  
**Aide à la personne**  
 5 Rampe des Corbières  
 11200 MONTSERET  
 04 68 43 33 32  
 06 11 87 83 03  
 pierron.jacky@neuf.fr

**Maréchal Ferrant**  
 Laurent Gargiulo  
 11200 Montseret  
 Tél : 06 15 33 02 79  
 04 68 43 22 97

**Restaurant "Le Dauphin"**  
 Mme Jennifer Liotier  
 11200 Montseret  
 Tél: 04 68 43 32 72  
 Formule menu unique de  
 l'après midi au côté, vin compris  
 Cuisine raffinée de tradition  
 2 salles climatisées  
 Grande cour intérieure - Parking

**Alain CHABRIDON**  
 Ferronnerie d'Art  
 Petite Maçonnerie  
 Carrelage - Plâtrerie  
 Peinture - Tapiserie  
 Débroussaillage Jardin - Ramonage  
 1, chemin du Rascas  
 11200 MONTSERET  
 Tél : 06 73 81 27 30

**ANGELICOUTURE**  
 vous propose  
 tous types de travaux de couture :  
 retouches - ameublement - sur mesure ...  
 Prix attractifs,  
 ex.: Fouries Jean à 6 €  
 Contactez Angélique :  
 04 68 75 40 68  
 angelicouture@yahoo.com

**Diêu-Mai NGUYỄN KHOA**  
 Artisane  
 Peinture sur bois et tissus, poterie  
 9 Chemin de la Source  
 Les Cluses  
 11200 Montseret  
 0603428521  
 diou-mai.nguyen-khoa@laposte.net  
 00371 - 02 99 53 9603

Artisans, auto-entrepreneurs,  
 hébergeurs, restaurateurs,  
 vous désirez faire passer votre annonce  
 gratuite dans le prochain journal ?  
 Envoyez votre carte de visite par mail à :  
 montseret11@free.fr  
 ou déposez-la en Mairie.

Deux assistantes maternelles agréées  
 et expérimentées sur la commune  
 ont encore des disponibilités :  
 Myriam Rumeau : 06 74 45 29 07  
 Marie-Claude Laurent : 04 68 43 31 87

**Nouveauté à La Poste de St André :**  
 Un distributeur  
 de billets vient  
 d'être mis en service,  
 il est accessible 24h/24.

# EPICERIE MULTI-SERVICES

Jean-Marie AMOROS  
 vous accueille tous les matins  
 du lundi au dimanche de 8h à 12h15,  
 ainsi que tous les après-midi  
 de 16h30 à 19h30.  
 Vous y trouverez l'alimentation,  
 la presse, le service de La Poste,  
 les jeux de grattage, le gaz.

Des tables et des chaises  
 sont disposées  
 devant l'épicerie le matin,  
 pour y déguster une tasse  
 de café ou tout autre  
 produit acheté à l'épicerie.

# COMMERCE AMBULANTS

**Boucherie Pascal**  
 Samedi à 11h, Place du foyer.

# LE COIN DES CONNECTÉS :

<http://www.meteoferrals.fr/>

La station d'observation météorologique de Ferrals les Corbières est basée sur une station météo électronique reliée d'une part à des capteurs extérieurs et d'autre part à un ordinateur, ce qui nous permet de consulter en continue les données récoltées sur son site web.

La station dispose également de deux webcams pour avoir une vue directe du ciel. Toutes les données sont archivées sur le site. Il est ainsi possible de consul-

ter tous les relevés météos depuis 2005 ainsi que des graphiques statistiques plus synthétiques. Bien que la météo de Ferrals soit sensiblement différente de la nôtre, les données n'en demeurent pas moins intéressantes.

Rémi Moreda.



La Pimprenelle (*Sanguisorba minor*) appelée aussi Pimprenelle sanguisorbe, petite sanguisorbe ou en occitan, Pimpinèla, Fraissineta, Armentala, Pimpinella, Pimpinello et Poupminelaet, est une plante vivace et rustique de la famille des Rosacées. La pimprenelle pousse en touffe et se propage par rhizome. Elle affectionne les sols très bien drainés et de préférence calcaires.

Ses feuilles persistantes sont très dentées. Les tiges sont parfois de coloration rouge. La plante entière mesure une vingtaine de centimètres.

Au mois de mai-juin, des hampes florales d'une trentaine de centimètres laissent apparaître de petites fleurs rouges formant un amas globuleux de un centimètre de diamètre, avec les fleurs mâles en dessous et les fleurs femelles au dessus.

La pimprenelle résiste très bien aux hivers rigoureux en terrains secs.

Elle nous vient des confins de l'Europe orientale et de l'Asie et a été très employée pour ses qualités médicinales et condimentaires avant que le persil ne la détrône progressivement.

## Propriétés médicinales

La petite pimprenelle a de très nombreuses propriétés. Légèrement astringente, elle a des vertus hémostatiques. Également apéritive, antiseptique, digestive, diurétique, sudorifique et vulnéraire. Les jeunes feuilles sont riches en vitamine C. Son nom botanique vient d'ailleurs rappeler ses vertus (*Sanguisorba* signifiant : qui absorbe le sang).

## Toxicité

Pas de toxicité connue.

## Utilisations culinaires

Pour beaucoup, la pimprenelle présente peu d'intérêt, comparée aux autres aromatiques, mais allez donc trouver du persil, ciboulette ou basilic en plein mois de Février. On peut quasiment tout accommoder avec les feuilles de la pimprenelle et ce toute l'année – à condition toutefois de les utiliser fraîches, car elles perdent saveur et parfum en séchant.

Les jeunes feuilles ont une légère saveur salée rappelant le concombre en plus piquant. Fraîchement cueillies et

ciselées, on peut les incorporer dans des salades composées, les potages de légumes verts et les sauces, en particulier celles accompagnant le poisson.

Elles permettent de préparer du beurre aux herbes, d'aromatiser la vinaigrette et des marinades. Seules en salade, elles se marient parfaitement aux fromages à pâte molle.

On peut également les incorporer dans des sauces froides à base de yaourt ou de fromage blanc, ou dans la mayonnaise, pour accompagner des volailles grillées.

En Allemagne, les feuilles servent à aromatiser un vin blanc du Rhin, ainsi que de la bière. Additionnées de citron et d'eau gazeuse, elles permettent de réaliser une boisson rafraîchissante.

## Autres utilisations

On tire des racines de la pimprenelle un colorant noir utilisé en tannerie.

## RECETTE

**Pesto de pimprenelle**  
À déguster avec un chèvre frais, dans des pâtes, riz ou encore mieux, avec un poisson blanc.

### **Ingrédients :**

- 30 tiges de pimprenelle
- 2 cuillères à soupe de sésame
- 5 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail

Épluchez et écrasez la gousse d'ail.  
Lavez le bouquet de pimprenelle et séparez les feuilles des tiges.

Faites griller légèrement les graines de sésame

Dans le bol d'un mixeur, déposez la gousse d'ail écrasée, les feuilles de pimprenelle, les graines de sésame et mixez.

Ajoutez l'huile, petit à petit, en mixant bien entre chaque ajout.

*Bonne cueillette et Bon appétit*



*Pimprenelle.*

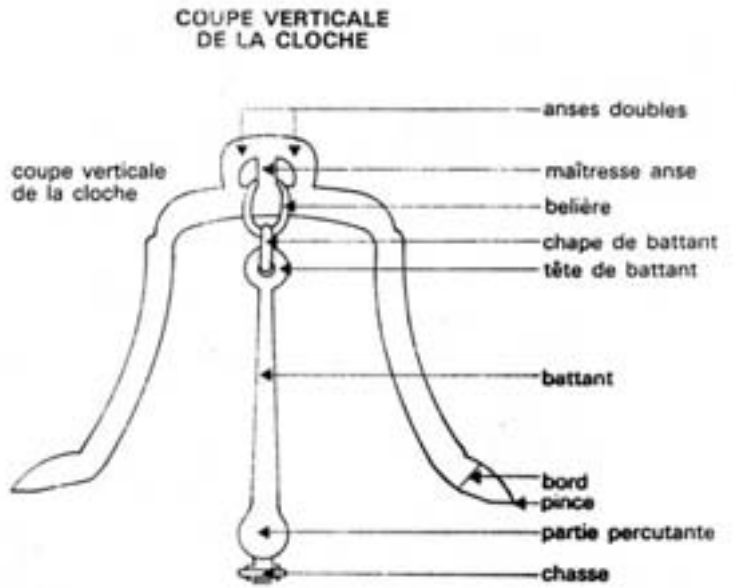
# ET SI L'ON PARLAIT DE CLOCHE ?

Lorsque vous aurez l'occasion de visiter ou bien revisiter le Petit Musée de Montsérét, prêtez une attention particulière à une petite cloche de bronze exposée dans l'une des vitrines.

Cette petite cloche (10,7 cm à sa base et 10 cm de hauteur) a été découverte lors des fouilles du château, non loin des ruines de la chapelle en juillet 1981. Cet objet a servi vraisemblablement, de par sa modeste taille, à rythmer les offices plutôt qu'à être un instrument de communication comme le sont les cloches des églises au sommet d'un clocher.

Il est à noter que son battant (élément de frappe intérieur à la cloche) est constitué d'une petite boule de métal qui, à l'origine, était reliée à la cloche par un fil d'acier, à la bélière (voir croquis). La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissons. On en trouve des traces en Asie, il y a 4000 ans, dans des sépultures. Les chinois, 1400 ans avant notre ère, savaient déjà fondre des clochettes de bronze. La Bible nous

apprend que le Grand Prêtre Aaron portait une tunique au bas de laquelle se balançaient des clochettes d'or (Chap. 28 de l'Exode). La cloche fait partie intégrante de la vie liturgique et rythme le cycle journalier des prières pour bon nombre de paroisses. Elle sonne (jusque dans les années cinquante), la naissance, le baptême, le mariage. Elle accompagne la vie dans un monde sans heure, ponctué par le lever du jour et la tombée de la nuit. Elle règle les moments de travail et de repos par les mâtines et l'angélus, puis accompagne l'homme à sa dernière demeure au son du glas. Elle pré-



vient des incidents divers comme les incendies et les guerres. Mais comment étaient et sont, encore aujourd'hui, fabriquées les petites ou grandes cloches ?

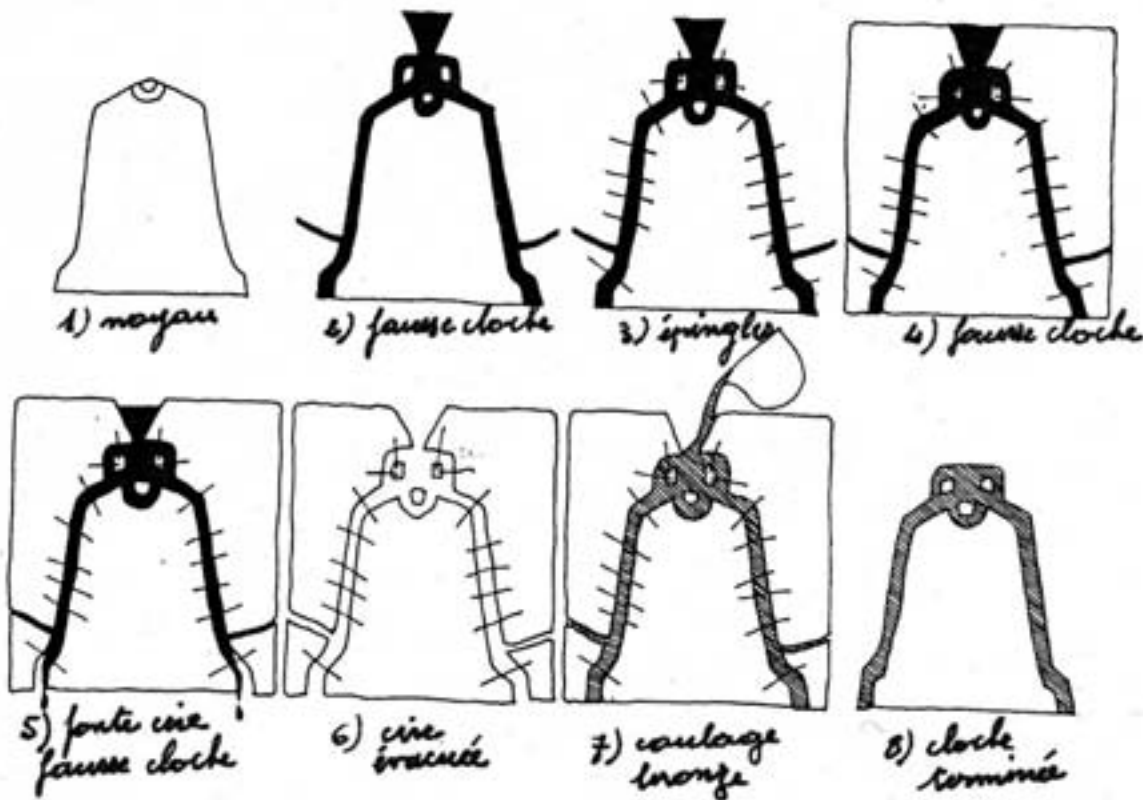
En voici les grandes étapes :

1) On fabrique un noyau ou espace du futur creux intérieur où le battant se balancera. Ce noyau se compose soit de briques recouvertes d'argile, soit de plâtre mélangé à de l'argile.

2) La «fausse-cloche» est la partie occupant la place du métal jusqu'au moment de la coulée. Elle se compose de cire qui, sous l'action du feu, fond et laisse place au bronze. Puis l'on pique, à travers la cire et jusque dans le moule, de longues aiguilles de bronze qui ont pour but de maintenir en place l'écartement entre le noyau et la chape.

3) La «chape», constituée d'argile, de chanvre et de plâtre, vient

## Fabrication d'une cloche





recouvrir la «fausse cloche» et forme, avec le noyau, les deux murailles de terre cuite. Le métal viendra entre les deux murailles prendre la forme désirée. On allume alors un feu dans le noyau, ce qui provoque la fonte des cires de la fausse-cloche qui laissent leurs empreintes en creux dans la chape. Le métal (*environ 78% de cuivre et 22% d'étain*) est porté à une température de 1050°. En fusion, il est versé dans le moule par un chenal qui le conduit. Les gaz enflammés s'échappent, le métal prend la place. Il faudra attendre cinq à six jours après coulée (moins pour la cloche qui nous intéresse, vue sa grandeur), pour soulever le moule et le briser. La cloche apparaît alors grise et noire.

4) Un travail de finition est entrepris, consistant en un ébarbage, sablage et enfin polissage. Pour les cloches importantes, il est procédé à une opération délicate qui est l'accordage. Il se faisait, dans les temps anciens, à l'oreille, à l'aide d'un diapason. Si l'accordeur voulait abaisser le ton (*un partie*), il enlevait, à l'aide d'un burin, un petit morceau de métal jusqu'à obtenir la note préalablement choisie. Il va sans dire que cette opération a un caractère irréversible puisqu'il ne peut être question de rajouter du métal.

Notre petite cloche montsérétaise a dû sonner bien des offices, a vu défiler beaucoup de monde dans la chapelle du château, a participé à la vie de plusieurs générations et mérite notre respect. Elle fait partie de notre mémoire collective et représente un maillon de l'histoire de Montsérét, lorsque le village se situait autour du château jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est le témoin d'une société médiévale à jamais disparue mais qui nous rappelle que nous sommes un relais face aux générations futures. Nous sommes dépositaires mais non propriétaires du patrimoine.

*Jean-Jacques Himmel, novembre 2011*



## FÊTE DU VIN NOUVEAU

Les enfants scolarisés à Montséret avec M. Marques ont participé au cours d'une journée aux vendanges et à la visite de la cave coopérative. Cette journée a été suivie d'une séance photo de leurs mains afin de réaliser l'étiquette de la bouteille du vin primeur. Les enfants étaient tellement enthousiastes qu'ils l'ont qualifié de « notre vin primeur ».

Le 5 novembre 2011 le vin primeur a été fêté comme il se doit.

Les « Fûts Furieux » ont débuté les festivités « à la fraîche » devant le foyer, puis nous avons pu assister à un concert de la formation « Atomic Jazz » dirigé par Jules Calmettes.

Cette joyeuse soirée s'est achevée par un apéritif dînatoire dans la convivialité.



## THÉÂTRE

La troisième édition des rencontres de théâtre amateur à Montséret a eu un franc succès. Petits et grands ont pu profiter gratuitement les 26 et 27 novembre de 6 pièces de théâtre. Ces rencontres ont eu lieu grâce au partenariat entre la mairie et le comité départemental de théâtre amateur de l'Aude, le financement de la commune et de la communauté de communes de la région lézignanaise et bien sûr l'accueil de la compagnie amateur du village « Quiproquo ». Merci aux organisateurs qui ont vécu deux jours bien chargés car les pièces de théâtre se sont enchaînées rapidement et de fait les changements de décors également.



## NOËL DES ENFANTS

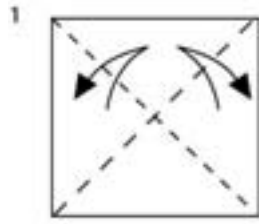
Cet après-midi traditionnel organisé pour les enfants du RPI de Thézan et Montséret est accueilli alternativement par nos deux communes. Cette année, le Noël des enfants a eu lieu dans notre foyer le 16 décembre. Les enfants qui, traditionnellement, poussent la chansonnette n'ont pas été sollicités, ils ne s'en sont pas plaints car un très joli spectacle de contes en musique leur a été offert. Ils ont pu recevoir ensuite de la main du père-noël en personne un cadeau et déguster ensuite une pâtisserie accompagnée de jus de fruit.



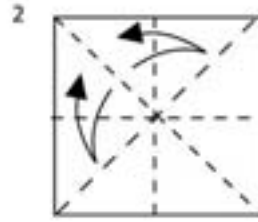
# CŒUR ORIGAMI

1. Prenez un carré de papier coloré.

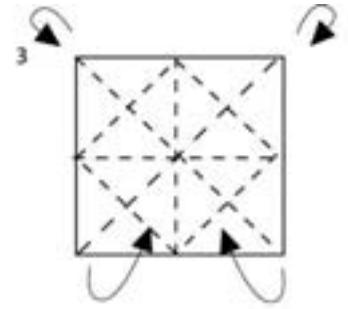
Marquez les plis des diagonales



2. Marquez les plis des milieux

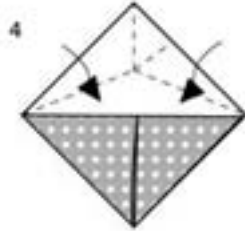


3. Marquez les plis des 4 angles

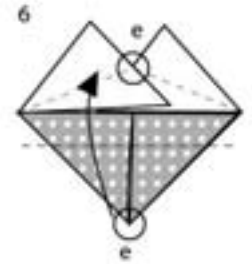
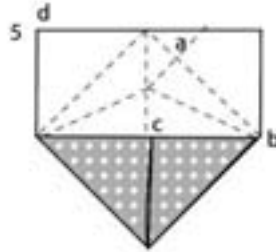


4. Pliez les deux angles du haut par derrière et les deux angles du bas sur le devant.

Marquez les plis indiqués

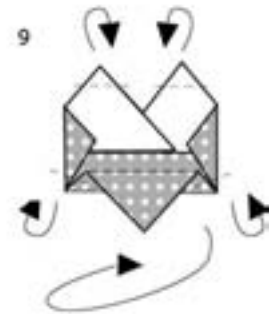
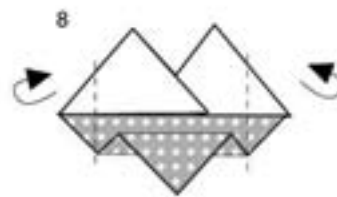
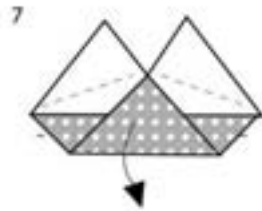


5. Marquez les plis comme sur le dessin



6. Étape difficile, dépliez le haut entièrement, positionnez le segment AB sur le segment CB.

Pliez la pointe D vers le haut de manière à retrouver la figure 6

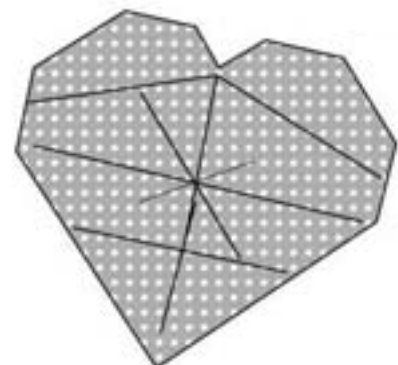
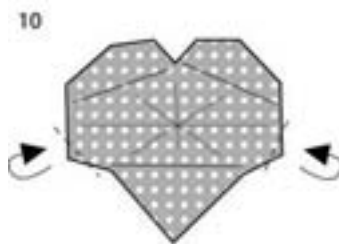


7. Par pliage rejoignez les deux points E

8. Pliez comme sur le schéma

9. Idem

10. Effectuez les derniers plis et retournez l'origami



Bravo, c'est terminé.

Pour les plus patients, voici un lien vers une vidéo de la réalisation d'un cœur qui bat :

<https://mail.google.com/mail/?hl=fr&shva=1#inbox>





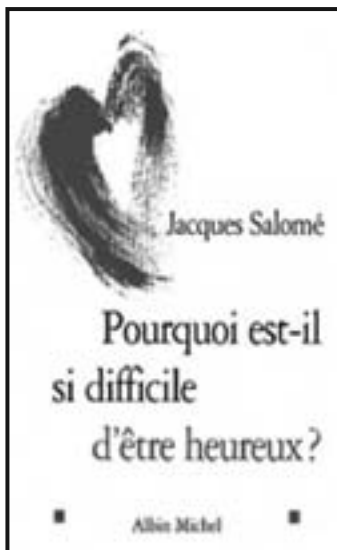
**L'apprentissage du bonheur**  
*Tal Ben-Shahar*

Mieux profiter du temps présent, différencier emploi, carrière et vocation, chercher à connaître son conjoint plutôt que vouloir être reconnu de lui...



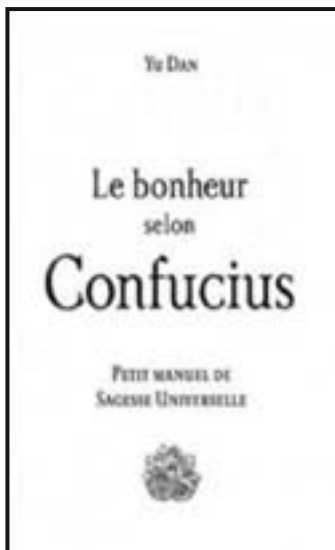
**Plaidoyer pour le bonheur**  
*Matthieu Ricard*

Simple mais pas simpliste, ce livre nous remet les pendules à l'heure et nous incite à préférer regarder notre intérieur plutôt que notre nombril...



**Pourquoi est-il si difficile d'être heureux ?**  
*Jacques Salomé*

«Le bonheur n'est pas un état permanent, mais une vibration subtile qui colore, dynamise, embellit un instant et l'agrandit loin très loin, jusqu'aux rêves les plus fous».



**Le bonheur selon Confucius**  
*Yu Dan*

Il y a plus de 2000 ans, ce penseur chinois incitait ses disciples à chercher le bonheur, ce sentiment accessible à tous, à l'intérieur d'eux-mêmes.



**Lorsque le bonheur vous fait signe...**  
*Khalil Gibran*

Recueil de pensées de l'auteur du Prophète, magnifiquement illustré par le calligraphe Lassaâd Métaoui.



**La source du bonheur**  
*Christian Boiron*

Vision scientifique du bonheur, cet état de plénitude engendré par l'entente des trois cerveaux, clairement différencié du plaisir.

**LE COIN DES DÉLICES** *Par Dieu-Mai Nguyen Khoa*

Crème coco/thé Matcha/Tofu  
Pour 4 personnes :

- 250 g de tofu nature
- 20 cl de lait de coco
- 1 c. à café de thé Matcha
  - 80 g de sucre
- Noix de coco râpée



Mixer le tofu avec le lait de coco.  
Ajouter le sucre et le thé Matcha, mélanger.  
Mettre au frais pendant 4 heures dans des verrines.  
Au moment de servir, saupoudrer de coco râpée.



Samedi 4 Février

DURBAN

"Sentier en fête"

À 8h30 RDV au lieu dit "Lurio" :  
randonnée pédestre accompagnée  
Gratuit (3€assurance) Tél. 04 68 45 84 27

Samedi 4 Février

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Musique" à 19h : "REMUS#7"

Rencontres Musiques Actuelles"

Tout public - 5€ Tél. 04 68 27 03 35

Jeudi 9 Février

LUC SUR ORBIEU

L'atelier Lunes Bijoux

"Atelier pour apprendre à travailler la  
pâte polymère" de 9h30 à 12h30 :  
atelier pour les débutants

35€ Tél. 04 68 27 69 95

Samedi 11 et Dimanche 12 Février

CASTELNAU D'AUDE

Au Club ARLO CAST

"Exposition de peinture" de 14h30 à  
17h30 : sur le thème du Carnaval.

Le 12 février à 17h :

vernissage et remise de prix

Entrée gratuite Tél. 06 30 03 68 04

Samedi 11 Février

MONTBRUN DES CORBIERES

Au château Vieux Moulin

"La Saint Valentin" de 15h à 18h

avec Lunes Bijoux :

Marions les chocolats et vente  
de lingerie fine de la marque Allande  
et de prêt à porter de la marque Tanaïs.

Tél. 04 68 43 29 39

Vendredi 17 et Samedi 18 Février

TOURNISSAN

À la Taverne Vigneronne

"Fête la St Valentin"

à 20h Dîner spectacle

35€ Tél. 06 38 68 07 29

Samedi 25 Février

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Musique" à 20h45 "Les Etrangers  
familiers" un salut à Georges Brassens  
avec la Cie des musiques à Ouir - Loïc

Lantoine - Eric Lareine - à partir de 7 ans  
De 5 à 12€ Tél. 04 68 27 03 35

Dimanche 26 Février

JONQUIERES

"Sentier en fête"

à 8h30 RDV sur le parking de Jonquières :  
randonnée pédestre accompagnée  
Gratuit (3€assurance) Tél. 04 68 45 84 27

Mercredi 7 Mars

LEZIGNAN CORBIERES

"Foire"

Tél. 04 68 27 05 42

Jeudi 8 Mars

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Théâtre" à 20h45 "La Folie Sganarelle"

avec la Cie "Claude Buchvald"

(création) - à partir de 7 ans

De 5 à 12€ Tél. 04 68 27 03 35

Mardi 13 Mars

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Théâtre de Marionnettes" à 19h

"Ce que Monsieur D a vu" avec la Cie

"Vu d'en Bas" pour jeune public

À partir de 8 ans

5€ Tél. 04 68 27 03 35

Dimanche 18 Mars

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Théâtre, Chant..." à 16h "Grand Comme

Ulysse" avec la Cie "Les Petites Choses"

théâtre, chant et marionnettes sur table

pour jeune public - à partir de 3 ans

5€ Tél. 04 68 27 03 35

Samedi 24 Mars

DURBAN

À la Maison Botanique

"Atelier plantes sauvages comestibles"

de 14h à 17h : découvrir et identifier

les plantes comestibles de la garrigue -

groupe limité à 10 pers. - atelier adulte

Inscription obligatoire

12€/pers. Tél. 04 68 45 81 71

Samedi 31 Mars

FERRALS LES CORBIERES

Espace culturel des Corbières

"Week end Humour spectacle évène-

ment" à 20h45

"Courteline en dentelles" avec la Cie

"Deschamps & Makeïeff" humour, lec-

ture théâtralisée (création)

À partir de 12 ans

De 5 à 20€ Tél. 04 68 27 03 35

Samedi 7 Avril

DURBAN

À la Maison Botanique

"Atelier cuisine sauvage" de 14h à 17h :  
cueillir et déguster les plantes sauvages  
de la garrigue - groupe limité à 10 pers. -  
atelier adulte - inscription obligatoire  
12€/pers. Tél. 04 68 45 81 71

Mais aussi Cinéma à Lézignan

Programmation : Tél. 04 68 27 27 43

Retrouvez l'ensemble  
de l'agenda en Corbières Minervois sur  
[www.tourisme-corbieres-minervois.com](http://www.tourisme-corbieres-minervois.com)

## LES RENDEZ-VOUS MUSIQUE

par Pedro Alvado

Samedi 4 Février

FERRALS LES CORBIÈRES

à l'Espace Culturel des Corbières

REMUS #7

LES HURLEMENTS DE LEO ,  
FALL FELL FALLEN , AT VERSARIS ,  
FANFARE DU MINERVOIS  
(chanson française, cirque electro, hip hop)  
19h 5 €

Jeudi 9 Février

PERPIGNAN - El Mediator

BRIGITTE

(chanson française - le duo qui monte)  
21h 20 €

Samedi 25 Février

SIGEAN - Restaurant Le Potager

MARC ANDRE LEGER (blues)

21h30 8,70 €

29 samedi Février

CARCASSONNE - Théâtre Jean Alary

VOCA PEOPLE

20h30

Vendredi 23 Mars

PERPIGNAN - El Mediator

POPA CHUBBY (blues, rock)

21h 22 €

Samedi 24 Mars

PERPIGNAN - El Mediator

LE PIED DE LA POMPE

(chanson alternative)

21h 15 €

Lundi 9 Avril

MONTPELLIER - Rockstore

THE STRANGLERS (punk, rock)

20h 30 €

Samedi 14 Avril

SIGEAN - Restaurant Le Potager

THE BLESSING (nu jazz)

21h30 20 €

# VOEUX DU MAIRE DU SAMEDI 20 JANVIER 2012

*Depuis 2008 je vous adresse, au nom du Conseil municipal, les vœux par écrit, cette année par le biais du Jornalet.*

*Si vous m'accordez un peu de votre temps, vous ne pourrez plus rien ignorer de la vie de notre village.*

*Cette année et ce n'est pas coutume, je commencerai par un bulletin de santé personnel. Mes problèmes de vision étaient devenus ces derniers mois critiques et j'étais en grande difficulté pour poursuivre ma fonction de Maire. J'ai donc finalement décidé de me faire opérer des deux yeux en fin d'année à l'hôpital des « Quinze-Vingt » à Paris et ce, avec un réel succès.*

*Vous comprendrez donc qu'à l'orée de cette nouvelle année je sois particulièrement ragaillardi et que j'envisage la poursuite de mon mandat avec un regain d'énergie et toute ma passion au service de mon village et des Montsérétois, passion restée au demeurant intacte.*

*Avant de vous dresser le bilan municipal de l'année écoulée et de tracer quelques perspectives pour la fin de notre mandat municipal, je voulais commencer par une très bonne nouvelle qui nous est parvenue en fin d'année.*

## I – EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'INSEE vient de publier les chiffres du recensement annuel qui nous attribue au 1<sup>er</sup> janvier 2009 une population totale légale de 509 habitants. Dix ans auparavant, cette même population était de 406 habitants soit une augmentation de 103 habitants (+25.37%) sur cette période.

Le nombre de permis de construire accordés en 2011 (12 déposés dont 10 accordés) montre que cette progression est toujours très soutenue.

Ce seuil de 500 habitants est important ; en effet, il faut savoir que sur les 36 568 communes de métropole, 20236 communes ont moins de 500 habitants. Nous voilà presque dans la « cour des grands » ! Ironie mise à part, ce seuil pourrait être bien utile quand on sait que certains rapports ont circulé ces dernières années au Sénat recommandant la suppression des petites communes.

Ce seuil avait aussi l'avantage jusqu'à aujourd'hui d'entraîner une augmentation significative de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Qu'en sera-t-il cette année avec une loi de finances 2012 présentée comme extrêmement rigoureuse envers les communes ?

## II – ÉLECTION 1<sup>ère</sup> ADJOINTE

Jean-Paul BERGES a, en janvier 2011, démissionné du poste de 1<sup>er</sup> adjoint pour

raisons professionnelles. Il a souhaité rester conseiller municipal car il reste toujours très engagé au niveau de l'animation du village et montre ainsi clairement son soutien à la municipalité. Le 4 février 2011, en séance extraordinaire, Madame Anne MARSEROU était élue à l'unanimité 1<sup>ère</sup> adjointe, Madame Jackie CORTES restant 2<sup>ème</sup> adjointe.

## III – ÉCOLE/ENFANCE

### 1 – ECOLES DU RPI

La rentrée 2011 a vu un changement important dans le fonctionnement de nos écoles du RPI de Montsérét/Thézan avec la création d'une classe maternelle à Thézan.

Au printemps 2011, Monsieur Roger DUPUY avertissait les élus de Montsérét et de Thézan que l'école de St André ne serait plus, à la rentrée 2011, en mesure d'accueillir les enfants de petites et moyennes sections de nos 2 villages.

Pour St André, les garder aurait entraîné de gros travaux pour la création d'une classe supplémentaire qui aurait été fermée l'année suivante, faute d'effectif suffisant. En tant qu'élus, nous ne pouvions que comprendre l'argumentation développée par Monsieur Roger DUPUY, Maire de St André et de Monsieur Jean-Michel FOLCH, Directeur de l'école. Accueillir les enfants des petites et moyennes sections avait l'avantage de sécuriser la 3<sup>ème</sup> classe du RPI qui paraissait un peu menacée vu la politique de

Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation Nationale avec la suppression annoncée de plusieurs centaines de postes d'enseignants dans notre Académie.

Je tiens à remercier Monsieur Guy GOUT, Maire de Thézan, son équipe municipale et les employés communaux qui ont réussi, dans un délai très court, à rénover les bâtiments et accueillir à la rentrée 2011 tous les enfants de l'école maternelle, dans des lieux accueillants et sécurisés.

### 2 – GARDERIE MUNICIPALE PERI-SCOLAIRE

À la rentrée, suite à l'ouverture de cette école maternelle, une 2<sup>ème</sup> garderie a été ouverte à Montsérét pour les tout-petits (3 à 5 ans). Madame Evelyne MICHOT, titulaire du BAFA « petite enfance » s'est vu chargée de la garde de ces enfants dans l'ancienne salle du 3<sup>ème</sup> âge. Des travaux de plomberie et de mise aux normes ont été réalisés (WC, lavabo ...) complétés par l'achat de mobilier et de jeux indispensables pour ces jeunes enfants. La garderie des plus grands a été confiée dans la salle de la « Paus'thé », à Madame Micheline MUZIOT qui a été recrutée sur un contrat d'emploi aidé en CDD de 20H/semaine pour une durée initiale de 6 mois. Une demande de reconduction pour une durée supplémentaire de 6 mois vient d'être effectuée. Madame Micheline MUZIOT vient de bénéficier d'une formation BAFA comme nous nous étions engagés à le faire.

### 3 – CRÈCHE DE BOUTENAC

La commune de Montsérét (comme celles de Luc-sur-Orbieu et de St André de Roquelongue) participe dorénavant à hauteur de 600 €/an au fonctionnement de la crèche de Boutenac. En contrepartie, les enfants des 4 communes sont désormais prioritaires.

#### IV – LES FINANCES

Au printemps 2011, le taux des 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) ont été inchangés pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive.

Exercice comptable 2011 :

La part communale des 3 taxes (en incluant les allocations compensatrices de l'Etat) s'est montée à 230 973 € soit une augmentation de 11 979 € par rapport à 2010 (+ 5.47 %), augmentation liée directement à la construction des nouvelles maisons. Pour ces mêmes raisons, la dotation forfaitaire aux communes de la DGF qui a baissé de 1.89 % en 2011 par rapport à 2010 au niveau national a, en ce qui nous concerne, très légèrement augmenté de 0.81 % avec un montant de 80 385 €.

L'augmentation des principales recettes de la commune (fiscalité communale + dotation de l'Etat) a été de 15 792 €.

Le résultat comptable provisoire de l'exercice 2011 laisse apparaître un excédent (fonctionnement et investissement cumulés) de 80 789 €. En intégrant le report de l'année N-1, l'exercice 2011 laisse un résultat cumulé excédentaire de 253 736 €.

Il faut y ajouter un placement de 30 000 € en parts sociales à la Caisse d'Épargne.

Avec un taux d'endettement modéré de 245 € par habitant, (avec une moyenne départementale de 691 € par habitant sur notre strate de population),

la situation financière de la commune est solide.

Ces réserves financières devraient nous permettre de continuer dans les années à venir, à réaliser de nouveaux projets indispensables à la commune (voir chapitre VIII) et ce, sans augmenter le taux des impôts locaux.

Deux incertitudes subsistent néanmoins :

- La première dans l'obtention des subventions, notamment celles de l'Etat puisque l'enveloppe de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) est gelée depuis 2008 sans même prendre en compte l'inflation.
- La seconde dans l'enveloppe des prêts que les banques accordent aux collectivités territoriales (26 milliards d'euros en 2011, seulement 16 milliards en 2012) avec une forte remontée des taux d'intérêts sur une anticipation de la dégradation financière de l'Etat (perte du AAA).

#### V – LES RESEAUX

##### 1 – Voirie

Le programme n°31 de la CCRL s'est poursuivi avec la réfection du chemin communal d'accès à la campagne des Ollieux. Les travaux de voirie viennent de reprendre il y a quelques jours avec la remise en état d'une zone « à risque » dans la rue de la Combe.

La réfection du haut de la rue de la Serre et de la rue de la Paix, toutes deux fortement dégradées, sont en cours (fin programme n° 31 et N° 32). Sur les deux prochaines années il est prévu d'investir un montant supplémentaire de 64 000 € se répartissant entre les rues du village et les chemins ruraux.

La réfection de la rue des Bergeries (entrée village jusqu'à la place de la cave coopérative) est une priorité ; elle se fera en enrobé avec un rétrécissement de la

chaussée pour répondre aux nombreux riverains qui se plaignent d'une vitesse excessive des automobilistes sur cette section.

Enfin, la commune vient de se positionner sur le programme n°35 pour un montant de 38 000 € avec une demande de subventions globale de la part de toutes les communes de la CCRL.

##### 2 – Éclairage Public

Deux postes d'éclairage public viennent d'être installés rue du Pech de Gaubert et rue des Cyprès.

#### VI – ENVIRONNEMENT

##### 1 – Sentier de randonnée

La commune a pris une délibération pour inscrire le futur sentier de randonnée qui reliera le Pech de Gaubert aux Clauses, au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

C'est le Pays touristique qui est le maître d'œuvre du projet (analyse cadastrale, aspect juridique, tracé, balisage et futur entretien). Le tracé de ce sentier a vu quelques problèmes suite au refus d'autorisation de certains propriétaires qui nous étaient inconnus. Il a été modifié pour tenir compte d'un maximum de sécurité (éviter des ruches et des chevaux ainsi que la retenue d'eau).

Après l'agrément au Conseil Général de l'Aude, ce sentier, déjà ouvert, devrait être balisé à l'automne 2012.

##### 2 – Chantier école d'entretien et d'aménagement de rivière du Lycée professionnel agricole Martin Luther King de Narbonne

La commune a renouvelé la convention avec le Lycée pour l'année scolaire 2010-2011 : 6 journées de travail sur le terrain ont été organisées à la satisfaction des deux parties. Une participation

communale de 1 000 € permet de couvrir les frais se rapportant à cette action. Cette opération va se poursuivre sur l'année scolaire en cours.

### 3 – Le problème des chiens errants

Comme dans tous nos villages, ce problème est récurrent et difficile à gérer. Un chenil/fourrière intercommunal en cours de réalisation devrait être dissuasif pour les propriétaires qui laissent constamment divaguer leurs chiens. Aujourd'hui, des lettres de rappel sont envoyées aux contrevenants avec rappel de la réglementation et leur responsabilité en cas d'accident (morsure, accident de deux roues...).

## VII – TRAVAUX ET ACHATS

### 1 – Rénovation de l'ancien lavoir de la ville basse

Cette rénovation s'est achevée au printemps 2011 avec l'électrification et l'éclairage du bâtiment. L'inauguration « officielle » s'est effectuée le 14 juillet dans le cadre de « notre journée du patrimoine ». Le coût du projet TTC s'est élevé à 72 301 €. Les subventions croisées de l'Etat, de la Région et du Département se sont montées à 33 456 € soit 55.34 % du montant HT.

Les souscriptions à la Fondation du Patrimoine ont été de 1 050 €. Merci à tous les donateurs.

### 2 – Rénovation de l'appartement attenant à l'ancien bureau de poste.

Mis à part les travaux de peinture, de tapisserie et la mise en place d'une porte fenêtre donnant de la cuisine sur le jardin à la fin des années 90, cet appartement n'avait pas été sérieusement rénové depuis les années 60 (je peux le certifier car j'y ai habité pendant près de 15 ans).

Cet appartement nécessitait donc

une rénovation totale. Faute de subventions, il a été décidé de faire toute la partie de maçonnerie en régie. Jean-Pierre ZAFRA y a consacré une bonne partie de son temps de travail l'année dernière (ouverture cuisine/séjour, réalisation d'une niche, isolation de toutes les pièces, peinture, pose de parquet, réagréage ...). Le coût des matériaux achetés s'est élevé à 7 574 €. Les autres travaux (mises aux normes électriques, plomberie, menuiserie, remplacement chauffages électriques, abattage arbres jardin ...) ont été pour des raisons de sécurité et de responsabilité, effectués par des entreprises pour un montant des travaux estimés à 14 097 € TTC. A ce jour, les travaux sont terminés à 90 %.

### 3 – Éclairage public

Suite à la tempête Klaus, il a été procédé au remplacement de 54 consoles avec l'installation de lampes basse consommation sans mercure. Ces travaux ont été financés à hauteur de 80 % par l'Etat dans le cadre d'un arrêté de catastrophe naturelle.

### 4 – Installation d'une rampe de protection

Suite à la réfection du mur de soutènement au dessus du Monuments aux Morts, il est apparu nécessaire d'installer une rampe de protection. Cet endroit étant bien visible de la route, nous avons commandé à Monsieur CHABRIDON une rampe faisant apparaître le blason de Montsérét et des feuilles de vigne rappelant la vocation viticole de notre village.

### 5 – Achat d'un gros aspirateur à feuilles

Nos employés municipaux passant beaucoup de temps au ramassage des feuilles de platanes, la commune a décidé, comme dans de nombreux villages du territoire, d'acheter un gros aspirateur à feuilles.

## VIII – LES PROJETS

Ils sont nombreux.

### A – LES PROJETS DÉJÀ SUBVENTIONNÉS.

#### 1 – Aire de remplissage de pulvérisateurs.

Ce projet a obtenu des subventions de l'Europe (FEADER), de la Région et du Département pour un montant de 8470 € pour un coût estimé de 29 570 € TTC, les travaux de génie civil n'ayant pas été subventionnés. Ce projet a pris du retard suite à des problèmes concernant la vente d'un petit terrain (300 m2) par la CCRL à la Caf-forte (relevé du géomètre, notaire ...)

#### 2 – Changement des branchements en plomb.

La réglementation impose de changer tous ces branchements avant le 31 décembre 2013. VEOLIA a relevé sur la commune 46 branchements de ce type. Le coût total de ces travaux s'élève à 79 350 € HT. Les subventions, malgré cette obligation de travaux de rénovation, sont faibles, de 27 600 € (taux de subvention de seulement 34.78 % sur le HT) de la part de l'Agence de l'Eau et du Département.

#### 3 – Réhabilitation du réseau d'assainissement.

Cette réhabilitation faisait partie d'une demande incluant la construction d'une nouvelle station d'épuration et l'installation d'un réseau de transfert. Seule la partie réhabilitation du réseau d'assainissement a été retenue en 2011 avec une subvention (Département et Agence de l'Eau) de 15 088 € pour un montant HT de 23 999 €. Il va de soi que ces travaux ne seront entrepris que si la station d'épuration finit par être subventionnée correctement.



**B – AUTRES PROJETS  
AVEC DEMANDES  
DE SUBVENTION EN COURS**

**1 – Nouvelle station d'épuration**

Son financement (ainsi que celui du réseau de transfert) évalué à 511 302 € a été demandé pour la 3<sup>ème</sup> fois au Conseil Général de l'Aude et à l'Agence de l'Eau. Le Chef de service en charge de ce dossier au Conseil Général nous a informés que ce dossier serait prioritaire en 2012. Un point important pour la commune, le Conseil Général a décidé d'accorder cette année un supplément de 10 % de subvention lorsque l'ancienne station d'épuration a plus de 35 ans, ce qui est le cas pour la nôtre (construction de la station en 1973). Enfin qui vivra, verra !

**2 – Rénovation de l'église Saint Félix.**

La célèbre loi de 1905, dite de séparation des églises et de l'Etat, a donné la responsabilité des bâtiments religieux (églises) aux communes.

Quelle que soit leur sensibilité envers la croyance religieuse, tous les élus doivent donc se conformer à la loi. Notre église est dans un état de dégradation avancée avec notamment des problèmes potentiels de sécurité au niveau électrique et du chauffage. Nous avons renouvelé fin 2011 nos demandes de subvention à l'Etat, à la Région et au Département. L'année dernière, le dossier avait reçu un avis technique très favorable des services de l'Etat qui ne s'était malheureusement pas concrétisé par la moindre aide financière !

**3 – Réalisation d'un terrain multisports**

Un projet qui nous tient particulièrement à cœur et qui va sans nul doute faire plaisir à nos enfants et adolescents. Il sera positionné sur l'espace attenant à l'aire de jeux. Les enfants du RPI trouveront là un terrain pour la pratique omnis-

port en toute sécurité. Il sera bien sûr ouvert à tous, hors horaire scolaire, avec le souci de protéger la tranquillité des riverains. Des demandes de subvention ont été déposées auprès de la Région, du Département et de la Jeunesse et des Sports.

**4 – Éclairage public**

Un dossier technique a été déposé auprès du Syndicat SYADEN pour obtenir une subvention concernant la poursuite du changement de l'éclairage public en s'adaptant aux nouvelles normes environnementales (50 consoles supplémentaires avec ampoules basse consommation) pour un montant de travaux de 15 000 € HT.

**C – RÉNOVATION D'UN LOGEMENT  
COMMUNAL DANS LE CADRE  
D'UN CHANTIER ÉCOLE**

La commune possède des bâtiments disponibles pour réaliser des logements. La politique menée par les différents Maires depuis les années 80 a permis d'acquérir des bâtisses et de les rénover pour faire des logements sociaux dans la plupart des cas. Politique qui permet à des familles de se loger et de maintenir les effectifs pour le Regroupement pédagogique de Thézan Montsérét. Jusqu'à présent les travaux de gros œuvre étaient réalisés par les entreprises du village ou alentours et Jean Pierre ZAFRA intervenait sur la rénovation de second œuvre.

En 2012 nous souhaitons rénover le logement attenant à la mairie avec des techniques d'éco-construction grâce à un partenariat avec le Pays Corbières Minervois dans le cadre « d'un chantier-école ».

La fourniture des matériaux sera à la charge de la commune et la rénovation effectuée dans le cadre de « ce chantier-école » permettra aux stagiaires de recevoir une formation qualifiante sur 4 à 5 mois.

**Qu'est-ce qu'un chantier-école ?**

C'est un dispositif de formation, soutenu par la Région, destiné à des personnes en recherche d'emploi. C'est de la formation basée sur la pédagogie active, avec en alternance des apports théoriques et des mises en situation de chantier (la demande d'expérience étant bien trop souvent sélective en terme d'emploi).

Deux dispositifs de formation permettent d'une part la découverte des métiers du bâtiment et d'autre part la délivrance du titre d'ouvrier polyvalent du bâtiment, spécialité de l'éco-construction. Les stagiaires seront aussi amenés à suivre des stages en entreprise, ouvrant d'autant leur horizon professionnel et la possibilité de rebondir sur un emploi.

La première formation débute la semaine prochaine, elle aura à charge dans un premier temps la finition d'un précédent chantier école sur Lézignan.

Nous lançons donc un appel à candidature sur le village et au delà.

**Vous être demandeur d'emploi  
et /ou au RSA, vous êtes intéressé  
par l'éco-construction :**

**Signalez votre candidature  
au secrétariat de la mairie  
afin que nous transmettions  
votre demande à Bâtipôle,  
l'organisme de formation  
sur les « chantiers-école ».**

**Contact Mairie : 04 68 43 32 75  
(élue référente Anne Marsérou)  
Contact Batipôle : 04 68 31 32 15  
Maryse BATUT  
(maryse.batut56@gmail.com)**

**IX – ANIMATIONS**

De nombreuses animations ont rythmé la vie de notre village en 2011.

Rappelons- nous :

- Au printemps : 3 pièces de théâtre, une journée de compétition pour de jeunes cyclistes venus de tout le Sud de la France, un spectacle de variétés, un spectacle en plein air de danse sur échasses, un vide-grenier.

- Durant l'été : les 2 fêtes du village en juillet et en août, une soirée cinéma « sous les étoiles ».

- Cet automne : la fête du vin primeur, le repas de plus de 300 cyclos à la cave coopérative autour du vin nouveau, les 3ème rencontres départementales de théâtre amateur sur un week-end, le repas de la municipalité offert aux seniors en fin d'année.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles de nos associations (Amis de Montsérét, différentes sections des Montsérétois, Pétanque Club) qui animent le village tout au long de l'année et à l'ACCA pour l'entretien de nos garrigues.

## X – ÉTAT CIVIL 2011

Nous avons malheureusement à déplorer le décès de 5 montsérétois :

- SANCHEZ FERNANDEZ Enrique
- HEUVELINE Maurice, François
- BETEILLE Régine épouse GLORIES
- BERT André, Aristide
- SANCHEZ Henri, André

Nous avons célébré deux mariages à Montsérét :

- JALABERT Sylvain, Rémi et BOOTSALÉE Wiman
- BENGUIGUI Franck, Alexis et DREYFUS Amandine, Raphaëlle

Et un 3<sup>ème</sup> mariage a été célébré au Maroc :

- GHYSELINCK Eric et ASTATI Hanane, à Oued Zem

Nous avons enregistré avec beaucoup de plaisir la naissance de :

- EL BALI--ZINNOUI Inès née à Narbonne (Aude)
- GENDRE Florian, Michel, Babouch né à Narbonne (Aude)
- MATHIEU Dorian, Bernard, André né à Narbonne (Aude)
- MAGGIA Sacha né à Carcassonne (Aude)
- NAVARRO Taïs, Stéphane né à Narbonne (Aude)
- SALVADOR--KAPPAS Ilias né à Narbonne (Aude)
- BRET Danalyne, Sylvie, Mome née à Perpignan (Pyrénées-Orientales)
- CUROT Léonie, Florence, Amélie née à Narbonne (Aude)

## XI – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION LEZIGNANAISE – CCRL

### 1 – Extension de compétence

La compétence « tourisme » a été prise par la CCRL approuvée ensuite par l'ensemble des conseils municipaux.

### 2 – Réforme territoriale

Depuis plus d'un an, les élus planchent sur le nouveau découpage des intercommunalités imposé par la loi. Notre communauté devrait s'agrandir au-delà d'une cinquantaine de communes, de Corbières en Minervois.

La Préfète a finalement décidé, en accord avec le gouvernement, de différer cette réforme après les élections présidentielles.

### 3 – Plan d'action pluriannuel

Ce plan sur 5 ans a été voté en décembre 2011 par les élus de la CCRL. A moyen terme, les habitants devraient bénéficier d'une médiathèque, d'un centre aquatique, d'un chenil intercommunal et d'une zone éducative de 14 ha. Celle-ci

accueillera le lycée, un second collège, une maison de l'enfance, un centre d'hébergement pour le CFA. Ce plan de grande envergure ne coûtera pas un seul centime d'euro aux habitants de la Communauté. Financièrement, il reposera sur les ressources engendrées par la dynamique économique et démographique du territoire de notre Communauté.

Notre village ces dernières années a vu se produire une incroyable mutation.

Même si nous les plus anciens, nous regrettons avec un brin de nostalgie le Montsérét de l'ancien temps et la disparition de nos aînés qui constituaient son âme et sa mémoire, ce renouvellement de près de 40 % de notre population sur une décennie doit être appréhendé avec beaucoup d'espoir.

Avec l'arrivée de jeunes couples et les nombreuses naissances actuelles, nous voyons poindre le Montsérét de demain.

C'est maintenant à tous les nouveaux arrivants de se l'approprier, de le faire vivre.

Je formule ainsi le vœu que Montsérét puisse garder longtemps sa spécificité que beaucoup nous envie, et puisse rester un village où il fait toujours bon vivre, tous ensemble.

*Jean-Luc Jalabert.*

**BONNE ANNÉE À VOUS TOUS**